

## GARDE REGIONAL FORESTIER – SAISON ESTIVALE 2023

### Contexte

Dans le cadre de son dispositif « Guerre du Feu », la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur a mis en place en 2018 une Garde Régionale Forestière pour assurer une mission de surveillance et d'information sur la prévention des feux de forêts. Au titre de son action prioritaire de lutte et de prévention contre les incendies, le Parc national des Calanques bénéficie d'une Garde Régionale Forestière qui vient renforcer le dispositif saisonnier déjà existant, constitué d'écogardes et d'écovolontaires chargés d'informer et de sensibiliser les visiteurs du territoire sur le Parc national et ses enjeux.

### Rattachement hiérarchique

Responsable de la délégation à l'action territoriale, avec la collaboration de la coordinatrice du dispositif saisonnier, ainsi que des 2 chefs d'équipe et de leurs adjoints, qui assurent une autorité fonctionnelle sur les agents du dispositif.

### Missions

- Réaliser en binôme des patrouilles véhiculées, à vélo et à pied, aux entrées des massifs du Parc national, ainsi que des points d'information mobiles (diffusion de documentations, utilisation d'outils pédagogiques) ;
- Informer/sensibiliser les visiteurs sur le Parc national, ses enjeux et le risque d'incendie en espace naturel ;
- Informer les visiteurs sur les règles de bonne conduite, les précautions d'usage et la réglementation ;
- Participer à la maîtrise de la fréquentation lorsqu'elle est nécessaire et à la conciliation des usages ;
- Renseigner et orienter le public ;
- Assurer des observations de surveillance et la récolte de données (infractions, données naturalistes) ;
- Former certains partenaires qui œuvrent dans le Parc national pour la prévention des incendies (scouts, ...).

### Profil

- 26 ans maximum
- Bac avec formation ou expérience en environnement
- Bonne capacité relationnelle et de communication
- Sens de la présentation, de la discipline et du travail en équipe
- Connaissance du territoire et des enjeux du Parc national appréciée
- Connaissances naturalistes souhaitées
- Pratique et goût pour la marche
- Capacité de travail en extérieur, à la chaleur, et bonne condition physique
- Pratique d'une langue étrangère souhaitée
- **Permis de conduire souhaité** (permis B)

### Conditions de travail

Formation obligatoire organisée par la Région fin juin (1 semaine), en partenariat avec les professionnels du feu. Mise à disposition d'un véhicule de location et de vélos. Pause méridienne prise sur le terrain. Port obligatoire de la tenue mise à disposition par la Région et le Parc national des Calanques.

### Contrat

- Contrat saisonnier à temps complet, de 2 ou 3 mois et 1 semaine : de fin juin (22 ou 23) au 31 août 2023 ou 30 septembre.
- Temps de travail : 35 heures sur 4 jours (soit 8h45/jour), en semaine et les week-ends et jours fériés.
- Congés : Congés payés + dimanches et jours fériés compensés (payés et récupérés).
- Salaire : SMIC + tickets restaurant.
- Lieu d'embauche : 2 secteurs possibles : Marseille (Bonneveine) - La Ciotat (centre-ville/Vieux-Port).

### Modalités de dépôt des candidatures

Adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae **au plus tard le 2 avril 2023** à :

Madame la Directrice du Parc national des Calanques

A l'attention de Mme Chrystel WITZ

141, avenue du Prado - Bâtiment A

13008 Marseille

**ou par courriel** à l'adresse suivante : [contact@calanques-parcnational.fr](mailto:contact@calanques-parcnational.fr)

Seuls les candidats retenus pour un entretien seront contactés (avril).

Tous les candidats qui auront postulé recevront une réponse à la fin de la procédure (mai).